

## Cahier de doléances du Tiers Etat Magoar (Côtes-d'Armor)

Cahier des doléances et plaintes des habitants de la trêve de Magoar, du trente mars mil sept cent quatre-vingt-neuf.

Les habitants de la dite trêve, assemblés aux fins de convocation du vingt-quatre janvier dernier, et pour satisfaire aux dispositions du règlement y annexé, ainsi qu'à celui de Monsieur le Sénéchal de Rennes, ont unanimement arrêté que les députés réclameront en leurs noms et en l'endroit :

1° L'assemblée de Magoar déclare adhérer et se référer pour toutes doléances et plaintes aux arrêtés pris par la municipalité de Rennes et paroisses de la même ville.

Le dit jour que devant sous les seings des dits.